

Compte-rendu de la Consultation publique concernant le projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François du 30 avril 2003 à 19h00 à Richmond

Membres de la Commission

Présences

Denis V. Allaire, président de la Commission et maire de Valcourt
Christiane Vanasse, représentante des groupes de protection de l'environnement
René Pelletier, représentant du milieu socio-communautaire
Bertrand Ducharme, maire de Stoke
Yvon Paquin, maire de Saint-François-Xavier de-Brompton
Gilles Perron, maire de Val-Joli

Absences motivées

Daniel Bernier, représentant du milieu syndical
Isabelle Doucet, représentante du milieu des affaires
France L. Maurice, maire de St-Claude

Personnes de soutien

Richard Bouchard, Genivar
Gilles Tremblay, Genivar
Martin Lemieux, coordonnateur à l'environnement de la MRC du Val-Saint-François
Manon Fortin, directrice générale de la MRC du Val-Saint-François

Membres du public

Marc-André Martel, maire de Richmond et préfet de la MRC du Val-Saint-François
Guy Marchand, journaliste
Georges Lancaster, employé de la SGMR
David Bélanger, chargé de projet pour le plan de gestion des matières résiduelles et pour le schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour la MRC d'Asbestos
Ann Bouchard, stagiaire pour la SGMR
Guyline Lampron, employée de la MRC d'Asbestos

Ordre du jour

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Présentation des Commissaires et du personnel de soutien
3. Information sur le déroulement de la consultation
4. Présentation du PPGMR
5. Observations du public
6. Suivi des actions de la Commission
7. Mot de remerciements

1. Accueil et mot de bienvenue

Monsieur le président de la Commission, Denis V. Allaire, souhaite la bienvenue aux membres de la Commission, aux personnes de soutien ainsi qu'aux membres du public.

2. Présentation des Commissaires et du personnel de soutien

Monsieur le président procède à la présentation des commissaires et du personnel de soutien présent ce soir.

3. Information sur le déroulement de la consultation

Monsieur Richard Bouchard explique, à l'assemblée, le déroulement de la consultation en indiquant qu'il fera un bref retour sur les objectifs de la politique québécoise 1998-2008 et que, suite à cela, monsieur Gilles Tremblay procédera à la présentation d'un organigramme représentant une synthèse du projet de plan de gestion des matières résiduelles de notre MRC.

Monsieur Richard Bouchard situe les objectifs de la Politique québécoise 1998-2008 dans un contexte historique et rappelle que la politique a pour but de réduire, de valoriser ou d'éliminer les matières résiduelles.

Les pourcentages de récupération à atteindre sont de 80% pour les contenants consignés, 60% pour les résidus domestiques dangereux, 60% pour le plastique, métal, fibre, encombrants et putrescibles, 50% du textile et 20% de l'aluminium non consignés.

Il rappelle à la Commission ainsi qu'aux membres du public que le plan de gestion des matières résiduelles est un outil de planification mais qu'il n'est cependant pas

applicable aux matières gazeuses, résidus miniers, sols contaminés gérés par réglementation, déchets bio-médicaux, matières dangereuses non domestiques, neiges, eaux usés et fertilisants agricoles.

Il indique que l'inventaire des matières résiduelles générées a été fait au sein de la MRC et que la Commission a participé à l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles. Conséquemment, l'exercice pour le projet de plan de gestion des matières résiduelles fut réalisé ouvertement en partenariat puisque la MRC et la Commission a été impliquée dès le début de l'élaboration du plan.

4. Présentation du PPGMR

Monsieur Richard Bouchard procède à la présentation des orientations et des objectifs du gouvernement du Québec, décrit dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Il explique ensuite les différentes composantes du PPGMR. Monsieur Gilles Tremblay procède à la présentation d'une figure représentant les différents chemins que pourront prendre les matières résiduelles; que ce soit pour la réduction à la source, la valorisation, le compostage ou l'enfouissement.

Monsieur Tremblay explique que la figure représente la situation actuelle de notre MRC, la synthèse des actions et des équipements à utiliser afin de parvenir à une réduction à la source, la valorisation ou l'élimination.

5. Observation du public

Monsieur le président, Denis V. Allaire, déclare la période de question ouverte. Madame Guylaine Lampron demande si la MRC a l'intention de mettre en place son propre centre de tri. Monsieur Gilles Tremblay répond que les matières récupérées par la collecte sélective vont actuellement à l'extérieur de la MRC et les coûts trop élevés pour la mise en place d'un centre de tri rend improbable à court terme un projet de cet envergure pour notre MRC.

Monsieur René Pelletier demande à Monsieur Tremblay où sont situés les objectifs dans la figure qu'il a présenté. Monsieur Tremblay répond que les objectifs à atteindre sont dans le plan et non dans la fiche. Monsieur René Pelletier croit que l'industrie devrait être taxée selon les difficultés de recyclage des emballages de leur produit. Monsieur Gilles Perron indique que les industries vont avoir un grand rôle à jouer pour ramener l'emballage des produits à leur plus simple expression afin de faciliter l'atteinte des objectifs.

Monsieur René Pelletier indique que la réduction à la source est aussi la clé du succès et qu'il faudra faire beaucoup de sensibilisation à ce niveau. Monsieur Guy Marchand demande quels seront les coûts pour la MRC. Monsieur Gilles Tremblay répond

qu'actuellement la gestion des matières résiduelles est de 1 244 000\$ annuellement pour l'ensemble de la MRC. La mise en œuvre coûtera 337 000\$ par année de plus pour les coûts d'opération. Nous devons néanmoins calculer un montant en investissement et immobilisation de 2 834 000\$, qui représente pour une grande partie l'achat de bacs pour les collectes des putrescibles et sélective.

Monsieur Denis V. Allaire indique que le coût par porte passe de 109\$ à 240\$ la porte. Monsieur Georges Lancaster rappelle que la sensibilisation sera très importante et qu'il faudra prendre le temps de bien le faire pour les citoyens et qu'il faudra prévoir des mesures pénales pour les compagnies qui contaminent.

6. Suivi des actions de la Commission

Monsieur Richard Bouchard indique à l'assemblée qu'il y aura une autre consultation publique le 1^{er} mai 2003 à Valcourt. Suite à ces consultations il y aura un rapport émis et la Commission se rencontrera concernant les commentaires reçus et verra à modifier le projet de plan de gestion, s'il y a lieu. La commission fera ensuite une recommandation au conseil de la MRC qui l'adoptera lors d'une séance ordinaire. Lorsque le plan de gestion sera adopté par le conseil, il sera transmis à Recyc-Québec pour étude sur la conformité. L'entrée en vigueur du plan de gestion des matières résiduelles sera vraisemblablement effective à compter du 1^{er} janvier 2004.

7. Mot de remerciements

Monsieur Denis V. Allaire remercie les gens de s'être déplacé à cette consultation. Levée de la séance à 20h30.